CONSEIL DE LIGUE NORMANDIE

Compte-rendu de la réunion
du 21 septembre 2018 à HEROUVILLE ST CLAIR.

Présents :
Philippe ANTOINE – Didier BECART – Pascal BERTHELIN – Jacques CANUET – Laurent CARDINE – Joël DERENNE – Bernard DRUDI – Guy DUSSEAUX – Dominique FACHE – Gérard LESEUR – Guy LETROT – Patrick LEVEE – Yann LOISEAU – Christian MONCHOIS – Patrick PARMENTIER – Karine TABLIN – Dominique VERDIER

Absents excusés :
Sylvie AVIT – Marc DEPARCY – Marc DUPUY – Gaëtan GOUBERT – Evelyne HORNAERT – Christine JUSTE – Jeremy PREVOST – Marie-Claude SALENNE – Jean-Bernard THIEUBAUT

Séance ouverte à 20 heures 15

EN PREAMBULE

Après avoir communiqué la liste des excusés, Guy DUSSEAUX présente au Conseil, les nouveaux membres élus lors de l'AG du 23 juin dernier et leur souhaite la bienvenue (Didier BECART – Bernard DRUDI – Yann LOISEAU).

1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 7 JUILLET 2018

Le PV est adopté à l'unanimité moins une voix.

2/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Guy DUSSEAUX fait part de la notification de deux subventions (DRDJSCS et CNDS) qui feront l'objet d'une information plus précise de la part de Pascal BERTHELIN.
Il informe de sa participation à l'assemblée générale du Comité de la Manche, du 8 septembre dernier. Outre la bonne organisation, le Président se réjouit de la présence de presque 80% des clubs à cette assemblée

3/ SITUATION FINANCIERE DE LA LIGUE AU 31 AOUT 2018

En l'absence de Sylvie AVIT, Guy LETROT présente et commente la situation financière au 31 août 2018 (à partir du document remis à l'ensemble des membres du Conseil).
Il apporte quelques précisions relatives aux achats et aux indemnités d'arbitrage. Il précise que le montant des salaires d'août est déjà inclus dans la ligne salaires et appointements et que la projection annuelle de cette ligne devrait donc être tenue.

La présentation des charges et des produits ne fait l'objet d'aucune remarque.
Guy LETROT précise que le BP 2019 sera réajusté et présenté lors d'un prochain Conseil.

Cependant Philippe ANTOINE regrette que deux achats importants (achats des véhicules du CTR et du Président) n'aient fait l'objet d'aucune communication préalable auprès des membres du Conseil, notamment lors du Conseil du 7 juillet dernier.

Il trouve, l'emploi du vote par mail, regrettable qui plus est en période estivale et doute de la validité d'une telle procédure.

Outre, la nécessité d'être « couvert » par les statuts, il évoque les notions : d'achat privé qui est contraire aux statuts, d'enrichissement personnel du Président et l'absence de convention qui devrait préciser les modalités de l'usage privé. De même, le choix du véhicule et son coût, posent question.

Karine TABLIN s'interroge sur la réelle possibilité d'utilisation de ce véhicule pour d'autres besoins au sein de la Ligue, en raison de son affectation au Président.

Guy DUSSEAUX rappelle que ces achats font suite à l'audit financier et que la convention d'utilisation a été transmise aux membres du Conseil, cette convention prévoit une facturation au président selon une proratisation de l'utilisation « ligue – privé ». Il réfute donc la notion d'achat privé et d'enrichissement personnel et précise que si besoin, il prendra ses dispositions afin que le véhicule puisse être utilisé au sein de la Ligue.

En ce qui concerne le vote par mail, Guy DUSSEAUX informe les membres du Conseil que la Fédération utilise déjà ce moyen de vote (Ex : droits de retransmission TV Coupe du Monde).

Patrick LEVEE souhaite effectivement que le vote par mail soit cadré et inscrit dans le règlement intérieur de la Ligue.

Didier BECART demande que les statuts soient également sur le site de la Ligue.

4/ INTERVENTION DE PASCAL BERTHELIN

Organisation du Pôle Espoir de Normandie :
Pascal BERTHELIN présente la nouvelle organisation du Pôle de Rouen avec l'arrivée de Stéphane HUCLIEZ, en remplacement de Patrick PESSY. Il se réjouit de la venue d'un cadre de ce niveau sachant que Stéphane a été responsable des équipes de France séniors pendant plusieurs années. Il sera sur Rouen du lundi au jeudi soir.

Il insiste sur la nécessité de parler d'un Pôle Espoir de Normandie, même si celui-ci fonctionne à partir de deux sites qui bien évidemment travaillent en synergie et en cohérence.

Guy DUSSEAUX tient à souligner la très bonne collaboration et la qualité du travail réalisé avec Pascal BERTHELIN, pour faire aboutir ce dossier.

Achat d'un minibus :
Celui-ci remplacera le véhicule actuel qui totalise plus de 123000 Kms. Au regard de l'aide financière accordée à hauteur de 50% par le Conseil Régional, **le Conseil de Ligue vote à l'unanimité cet achat.**

Compte rendu, stage et compétition :
Voir présentation (document en pièce jointe).

- Réunion ETR le 11 juin / Karine TABLIN souhaite être informée de ce type de réunion qui peut intéresser certains élus de la Ligue.
- Ping Tour Régional
- Bilan stage été
- Bilan EMC

Subvention :
Les subventions (CNDS et DRDJSCS) passent de 40 500€ à 12 800€, soit une baisse de 27 700€. Nous avions anticipé cette baisse lors de la préparation du budget 2018. A noter cependant, l'augmentation de la subvention de la Région qui passe de 65 000€ à 70 000€.

Partenariat Tennis de Table :
Pascal BERTHELIN présente un projet de partenariat, pour les équipes de Ligue, avec les sociétés WACK Sport et Andro. **Au regard des informations apportées, ce projet est adopté à l'unanimité.**

Service Civique :
La Ligue qui souhaite soutenir l'accueil de volontaires au sein des clubs sollicitera un agrément global. Les missions pourront débuter en janvier 2019 pour une durée de six à huit mois. Un courrier en ce sens sera adressé aux clubs. **Ce projet est adopté à l'unanimité.**

Structuration et missions techniques :
Karine TABLIN souhaite que les membres du Conseil soient destinataires d'un organigramme détaillé des missions et des interventions confiées à chacun des cadres techniques.

Mise à disposition d'Arnaud GRIZARD, CTD de la Manche :
Après les échanges entre Guy DUSSEAUX et Pascal BERTHELIN d'une part et le Comité de la Manche d'autre part, les négociations ont abouti à sa mise à disposition à raison de 400H par an. Soit pour un budget de 8 000 € à charge de la Ligue.

Le compte rendu présenté par Pascal BERTHELIN est adopté à l'unanimité moins une abstention.

5/ SUIVI DE LA COMMISSION SPORTIVE

A la suite de la démission de Karine TABLIN, en tant que présidente de la commission sportive, Guy DUSSEAUX informe le Conseil qu'il a proposé à Gaëtan GOUBERT d'assurer la coordination de cette commission. Celui-ci a accepté.

6/ PROPOSITION DES ORGANISATIONS RETENUES PAR LA COMMISSION ORGANISATION

En préambule de la présentation du tableau récapitulatif des organisations proposées par la commission (document envoyé aux membres du Conseil), Patrick Parmentier rappelle la nécessité d'une mise en cohérence de l'ensemble des compétions (site – matériel – arbitrage – horaires – etc.), d'où la rédaction d'une convention et d'un cahier des charges.

Patrick PARMENTIER souhaite que les désignations des JA et des délégués de Ligue pour chacune des compétions, soient connues rapidement afin de pouvoir les notifier dans les conventions signées avec les organisateurs.

Karine TABLIN regrette que le cahier des charges n'ait pas été validé préalablement en Conseil de Ligue.

En ce qui concerne les désignations des délégués de Ligue, Guy DUSSEAUX regrette que l'appel à ''candidature'' ne trouve pas écho auprès des membres du Conseil. Ce constat est encore vérifié lors de ce Conseil. Aussi, le calendrier des organisations sera prochainement envoyé à tous les membres du Conseil afin que ces derniers puissent se positionner rapidement sur une ou plusieurs compétitions.

A la suite de la présentation détaillée faite par Patrick PARMENTIER, Pascal BERTHELIN regrette que l'équipe technique ne soit pas associée et/ou entendue, et que les sites retenus pour certaines compétitions, notamment pour les jeunes, ne soient pas les plus adaptés et/ou géographiquement les mieux situés.

Patrick PARMENTIER, rappelle qu'il n'y a aucune volonté d'écarter l'équipe technique, que le calendrier résulte aussi d'engagements déjà pris par certains organisateurs au titre de réservation de salle auprès des collectivités. Pour la saison prochaine, il souhaite que la programmation soit finalisée dès le mois de juin.

7/ COMPTE RENDU DES REUNIONS REGIONALES D'ARBITRAGE

Concernant la CRA, Philippe ANTOINE informe les membres du Conseil de la tenue de deux réunions régionales d'arbitrage, l'une dans le 27 et l'autre dans le 76.
Au cours de ces réunions, la nouvelle règle sur les conseils aux joueurs, a fait débat.

Il signale que l'on enregistre dans le 27 et le 76, une progression du nombre de juges arbitrages en régionale, dans ces deux départements, on compte 2/3 de nominations pour le championnat régional.

Il souhaite qu'à terme, nous puissions avoir un juge arbitre pour chaque équipe de régionale engagée. Dans le cas contraire, des sanctions pourraient être prises à l'encontre des clubs concernés.

Gérard LESUEUR, précise qu'il a reçu 13 demandes pour l'avancement d'une date de rencontre. Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de fonctionnement de son secteur, il informe de la nécessité de le remplacer pendant son absence du 27 septembre au 13 octobre. Il propose que Luc PARIS assure cette fonction.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité (sous réserve de l'accord de Luc).

Bernard DRUDI, souhaite que les nominations soient faites en lien avec le secteur formation afin de tenir compte des examens pratiques à faire passer aux stagiaires JA1.

Philippe ANTOINE fait part des difficultés rencontrées au niveau des disponibilités des JA2 (seulement 6 réponses aux différentes sollicitations). Il en est de même pour ce qui est des arbitres. On rencontre les mêmes problèmes pour trouver suffisamment d'arbitres sur les diverses compétitions. A ce sujet, il propose que les Arbitres Nationaux soient nommés sur les compétions qui se déroulent sur le territoire de la Ligue.

8/ POINT SUR LE TRAVAIL DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Au titre de la formation, Joël DERENNE aimerait que les JA puissent faire acte de pédagogie auprès des capitaines d'équipes, notamment pour les informer des éventuels changements de règlement et/ou des points les plus sensibles. Pour ce qui est de la formation, il précise également qu'il essaie de caler les formations en lien avec l'organisation des compétitions sur le territoire de la Ligue.

En ce qui concerne la commission Statuts et règlements, Jacques CANUET signale simplement qu'il y a environ 4 à 5 situations à gérer chaque jour.

Pour ce qui est du Sport adapté, Didier BECART communique un certain nombre d'informations, à savoir :

- Les dates des tournois interdépartementaux : le 20.10.18 à Mondeville / le 17.11.18 à Yerville / le 12.01.19 à Pacy Menille / le 09.02.19 à Alençon / le 02.03.19, lieu à définir dans la Manche / le 30.03.19 finales régionales, lieu à définir.
- Les 22 et 23 décembre 2018, organisation de la coupe de France des régions à Evreux.
- Les 17 et 18 mai 2019, stage tennis de table.
- Les 14/15 et 16 juin 2019, championnats de France à Bolbec.

- Handisport :

En ce qui concerne le ''Développement'', dans les semaines qui viennent une enquête va être adressée par la FFTT à tous les clubs afin de faire un état des lieux du Handisport dans les clubs FFTT. Ce serait bien que les clubs y répondent en nombre.
Par ailleurs, des affiches et flyers vont être envoyés à tous les clubs FFTT afin de promouvoir le Tennis de Table Handisport (collection T'Handi Quoi).
La Commission Tennis de Table de la FFH est en partenariat avec Cornilleau. Ainsi, les clubs Handisport, les sections et les sportifs peuvent bénéficier de tarifs très avantageux sur le matériel Cornilleau (ex : - 40% sur les tables ! soit pour le club, une réduction d'un montant supérieur au coût d'affiliation d'une section handisport….). Ceux qui sont intéressés peuvent se renseigner auprès de Didier.

- Formation :

La FFTT partenaire de la Commission TT a validé que le fait que les formations fédérales Tennis de Table Handisport soient dispensées au sein de toutes les formations BPJEPS TT et DE JEPS TT (pour plus d'informations sur la filière de formation Handisport : consulter la rubrique formation du site Internet de la commission : tthandisport.org).
Le CRH Normandie envisage de mettre en place une session de Moniteur Fédéral TT Handisport en fin de saison 2018-2019 ou au cours de la prochaine 2019-2020. Cette formation, couplée avec un diplôme d'Etat, apporte un CQH (certificat de qualification handisport). La Ligue doit être un relai pour communiquer et inciter ces éducateurs à suivre ce module de formation.

- Haut niveau :

La Normandie a plusieurs athlètes listés Haut Niveau et notamment Florian MERRIEN - Grand Quevilly et Bayard Argentan (Champion de France Classe 3 et Vice champion d'Europe en titre) et Annaëlle BONNOT - ASPTT Le Havre (Championne de France classe 4-5 et 3è aux derniers championnats d'Europe Universitaires). Edgar EMPIS (Boos - Handisport Grand Rouen) est lui tout proche de la liste Espoirs et a terminé vice champion de France IMC en 2018.

Florian MERRIEN partira aux championnats du monde individuels qui se déroulent du 15 au 20 octobre à Lasko-Celje en Slovenie.

- Détection :

Le Comité Régional Handisport de Normandie propose désormais aux vacances de février un stage JAP (Jeune A Potentiel) qui sert d'outil de sélection à un stage national. Les jeunes de -16 ans en situation de handicap moteur ou sensoriel peuvent s'y inscrire.

A propos de la communication, Dominique FACHE informe les membres du Conseil que nous sommes toujours en attente de la réponse de la Caisse Régionale du Crédit Agricole concernant le contrat de partenariat pour la saison 2018-2019. De nouvelles orientations seront prises au niveau régional, fin octobre début novembre. Nos propositions semblent les intéresser. Affaire à suivre.

De même, Dominique signale qu'il a été contacté par Eric LE DEUC, qui est l'élu fédéral en charge du cahier Ping Pong Mag pour rédiger un article de 1 800 à 2 000 caractères,

accompagné d'une photo. Cette demande a été faite à d'autres Ligues. Cet article devra relater une action propre afin de susciter la curiosité et permettre à d'autres de s'en inspirer.

Sachant que cette demande sera répétée à chaque parution de PPM et que le délai de bouclage était trop court, Dominique a proposé de rédiger un article sur une action innovante dont le titre est "Des Pros du Kindarena aux Handis du centre de rééducation". Cet article a été validé par le comité de rédaction de la FFTT. Dominique invite toutes les personnes qui ont une action de ce type à mettre en valeur, soit de le contacter pour qu'il fasse l'article, soit de lui envoyer l'article et les photos. Le prochain bouclage est prévu pour le 26 novembre.

Enfin Guy DUSSEAUX donne la parole aux présidents des comités départementaux :

Patrick LEVEE est le seul Président à prendre la parole pour faire part :
- Des difficultés à trouver des JA1.
- De la nécessité d'assurer une formation continue des JA2 et des JA3.
- En l'absence d'informations (de Gaëtan) relatives à l'achat de tenues pour les arbitres, il confirme sa décision d'engager le processus pour le Comité Départemental de la Seine Maritime.
- D'une demande, de certains cadres techniques, auprès de la Ligue afin que l'on recherche dans les archives, tous les documents qui permettraient de justifier de leur qualification.
- De la perte de subventions CNDS.
- De la restructuration du critérium.

9/ ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT DELEGUE ET D'UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Guy DUSSEAUX informe les membres du Conseil de sa volonté de pourvoir les deux postes actuellement vacants au sein du Conseil, à savoir celui de vice-président délégué et celui de secrétaire général adjoint.
A ce sujet Karine TABLIN fait remarquer qu'elle est toujours vice-présidente déléguée. Ce à quoi Guy DUSSEAUX lui répond que le courrier qu'il a adressé au cabinet d'avocat n'a souffert d'aucune remarque et d'aucune contestation. En ce qui concerne le poste de secrétaire général adjoint, elle réitère ses doutes quant à la disponibilité de Gaëtan GOUBERT.
Philippe ANTOINE, s'interroge lui sur la nécessité de pourvoir ces deux postes maintenant.

Faute de candidature pour le poste de vice-président délégué, celui-ci reste vacant. En ce qui concerne le poste de secrétaire général adjoint, Bernard DRUDI présente sa candidature. **Il est élu à l'unanimité par le Conseil.**

10/ CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DE LIGUE (Bureau et Conseil)

Guy DUSSEAUX souhaite un changement de format des réunions de Conseil. La fréquence est de quatre réunions par an, aussi il propose que ces dernières soient programmées le samedi matin à 9h 30 avec possibilité d'une restauration (buffet), si plus de 15 personnes intéressées pour manger.

Cette proposition fait débat, avec comme principale argumentation le fait que le samedi soit un jour de compétition et que de certains membres du Conseil sont concernés.

La proposition de Guy DUSSEAUX est soumise au vote. Et, malgré une minorité (7 voix « contre »), Guy DUSSEAUX décide de programmer la tenue des réunions en alternance, le vendredi soir et le samedi matin. Le calendrier des réunions est mis à jour (Cf. le document joint).

11/ BILAN FINANCIER DES CHAMPIONNATS DE France A ROUEN

Guy LETROT informe les membres du Conseil que le bilan financier des championnats de France seniors est excédentaire de plus de 11 000 €.
Le président Guy DUSSEAUX remercie nos partenaires institutionnels pour leur contribution à hauteur de 72 000 € mais aussi Dominique FACHE qui a pu s'appuyer sur ses réseaux pour des partenariats privés de 21 000 €.

12/ QUESTIONS DIVERSES

Patrick LEVEE interroge sur les reversions autres que celles faisant déjà l'objet d'une convention.

Guy DUSSEAUX lève la séance à 23h45.

Le secrétaire général adjoint,
Bernard DRUDI